

Suivi de la Situation Humanitaire dans la zone des trois frontières

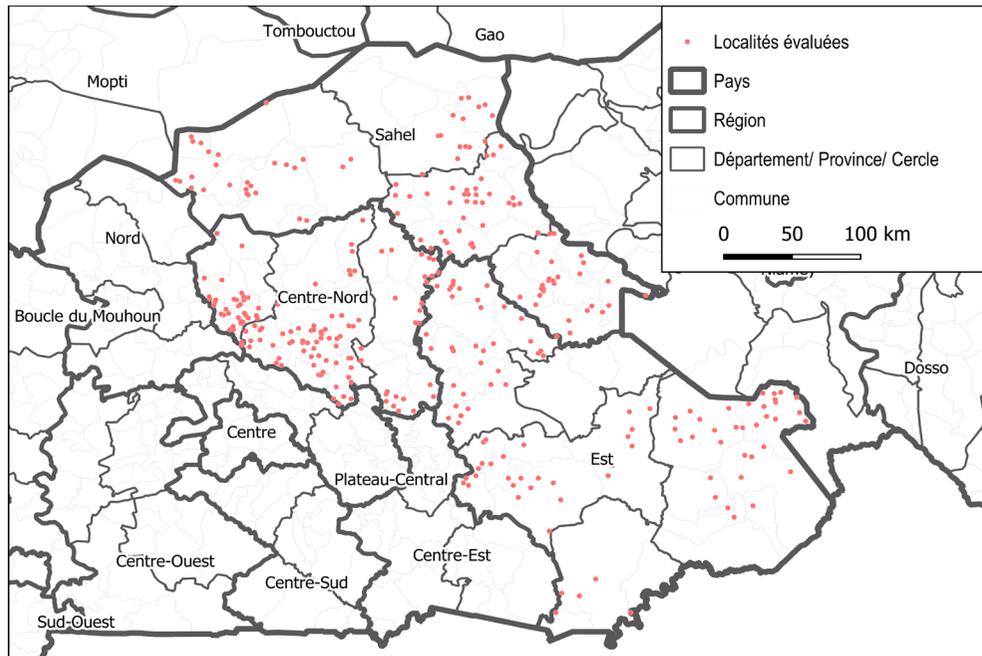
Avril 2024 | Burkina Faso

CONTEXTE

Depuis le début de la crise sécuritaire au Mali en 2012, la zone frontalière entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger est caractérisée par un climat d'insécurité du fait de la présence de groupes armés, de la montée de la criminalité et des tensions intercommunautaires. L'accès aux populations affectées est limité dans certaines localités en raison de la situation sécuritaire, du mauvais état des infrastructures et des conditions géographiques difficiles. Afin de pallier le manque d'information sur ces localités, REACH, en collaboration avec les clusters et les groupes de travail humanitaires, a mis en place un suivi trimestriel de la situation humanitaire dans les départements situés dans la zone frontalière¹.

Ce suivi a pour objectif de donner un aperçu de la sévérité relative des besoins multisectoriels dans la zone frontalière du Burkina Faso avec le Mali et le Niger, plus précisément les régions du Centre-nord, de l'Est et du Sahel. Depuis 2018, la volatilité du contexte sécuritaire et la récurrence des incidents de sécurité ont intensifié les déplacements de populations. La situation sécuritaire critique a en effet causé le déplacement de 2 062 534 personnes déplacées internes (PDI) à la date du 31 mars 2023 au Burkina Faso².

Carte 1. Carte des localités enquêtées



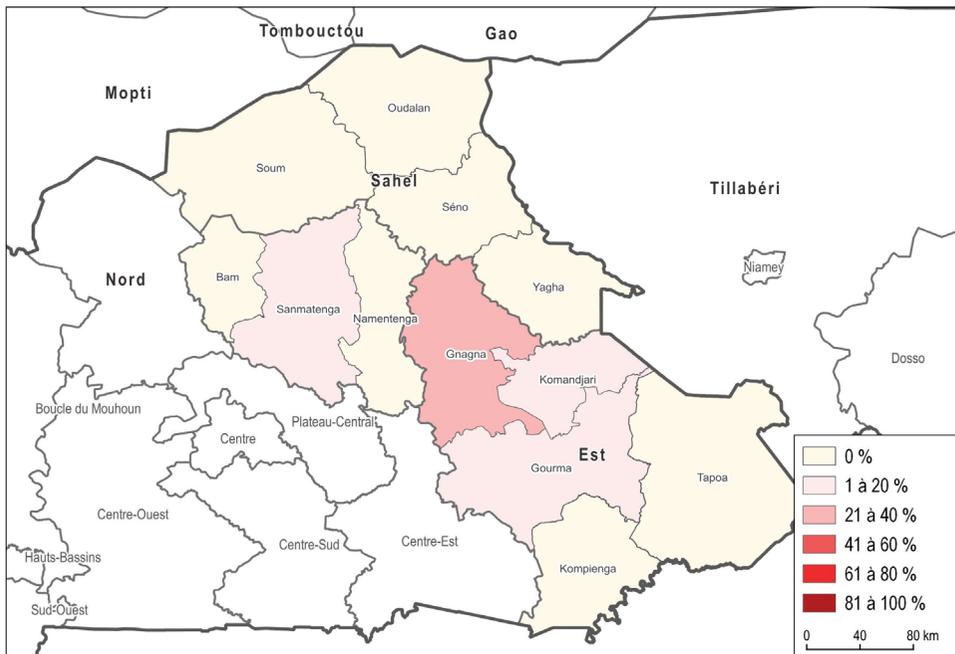
MESSAGES CLÉS

- Dans presque la moitié des localités évaluées, la majorité de la population ne se sentait pas en sécurité la majorité du temps, et ceci dans plus des trois quarts de la région de l'Est.
- Dans plus de la moitié des localités évaluées de la région de l'Est et du Sahel, la défécation à l'air libre était pratiquée par la majorité de la population.
- Dans plus de la moitié des localités évaluées, les enfants en âge d'aller à l'école n'avaient pas accès à des services d'éducation formelle, fonctionnels, indépendamment de leurs status de déplacement.
- Dans plus d'un tiers des localités évaluées, aucune partie de la population n'avait reçu de l'assistance humanitaire au cours des 30 jours précédant la collecte de données, principalement à l'Est.

NOTE A LA LECTURE

L'ensemble des résultats est à lire en % de localités évaluées, selon les informations rapportées par les IC. L'ensemble des données portent sur les 30 jours précédant la collecte - sauf indication contraire. Les entretiens avec les IC ont été réalisés en présentiel et à distance (par téléphone).

Carte 2. % de localités évaluées ayant rapporté l'arrivée de PDI au cours des 30 jours précédant la collecte de données, par commune.



Au cours des 30 jours précédant la collecte de données du mois d'avril 2024, la proportion des localités ayant connu **l'arrivée des PDI (9%) était identique à celle du mois de février 2024 (9%)**. Tout comme aux mois de décembre et de février 2023, avec respectivement 10% et 22%, la région de l'Est était celle enregistrant la proportion la plus élevée de localités ayant mentionné une arrivée de PDI durant les 30 jours précédant la collecte d'avril 2024 (17%). Selon ACLED³, la région de l'Est était l'une des régions qui enregistrait un nombre élevé d'incidents sécuritaires au cours des 30 jours précédant la collecte d'avril 2024, notamment dans la province de la Tapoa. Dans la région de l'Est, les provinces de la Gnagna (27%) et du Gourma (19%) étaient celles où l'arrivée de PDI était la plus signalée. Ainsi, dans l'ensemble des localités évaluées au sein des provinces de **la région de l'Est, les causes des déplacements mentionnées par les IC étaient principalement l'insécurité dans les localités de départ (100%), l'insécurité alimentaire (100%), et dans une moindre mesure, le manque d'accès à la santé (12%)**.

Les intentions de retours des déplacés dans leurs localités d'origines étaient rapportées par les IC dans 75% des localités évaluées. **Tout comme en février 2024, au mois avril, les cas de retours de population ont été mentionnés par les IC dans les régions de l'Est et du Centre-Nord, dans respectivement 17% et 8% des localités évaluées.** Dans les provinces de la Komandjari (région de l'Est) et du Sanmatenga (région du Centre-Nord), les cas de retours ont été constatés dans respectivement 8/15 et 17% des localités évaluées dans les deux provinces. Les retours dans l'ensemble des localités des provinces de la Komondjari (15/15 localités évaluées) et du Sanmatenga (100%) étaient principalement justifiés par un **rétablissement de la sécurité dans les localités** selon les IC. Dans l'ensemble (15/15) des localités évaluées dans la province de la Komondjari dans la région de l'Est, les IC ont rapporté que la majorité des retournés n'ont pas retrouvé leurs moyens de subsistance habituels, contrairement à la moitié (50%) des localités évaluées dans la province du Sanmatenga (région du Centre-Nord) où les IC ont rapporté que les retournés avaient retrouvé les moyens de subsistance habituels.

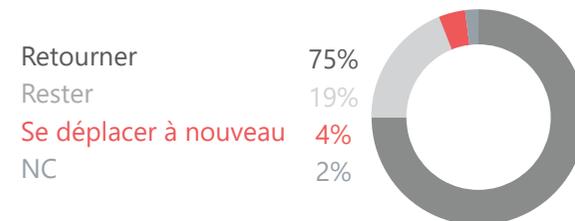
Tableau 1. % de localités évaluées où les IC ont rapporté une arrivée de PDI dans les 30 jours précédents la collecte

	Mars 2023	Mai 2023	Septembre 2023	Décembre 2023	Février 2024	Avril 2024
Centre-Nord	75%	20%	3%	6%	3%	1%
Est	27%	0%	16%	10%	22%	17%
Nord	20%	61%	3%	5%	-	-
Sahel	33%	9%	0%	3%	1%	0%

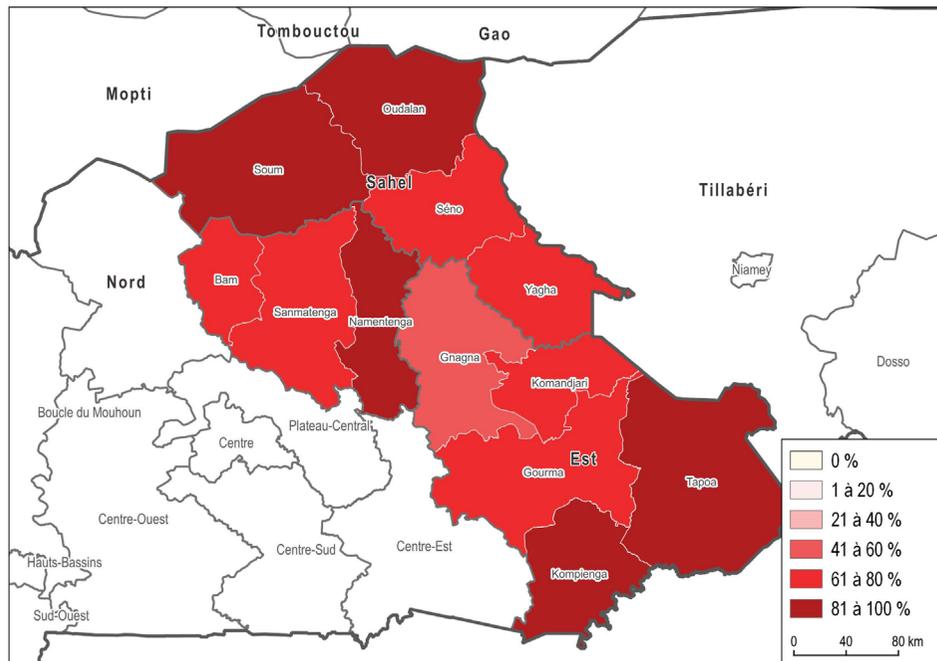
Principales provinces d'origine des PDI (% localités où la présence de PDI a été rapportée)



Intentions de mouvement de la majorité des PDI qui se trouvaient dans les localités évaluées pour les 30 jours suivant la collecte



Carte 3. % de localités évaluées où la majorité de la population n'avait pas assez d'argent pour subvenir à leurs besoins au cours des 30 jours précédant la collecte de données, par commune.



Comparativement au mois de février 2024 (16%), on notait une hausse de la proportion des localités (23%) où la majorité de la population non déplacée n'avait pas accès à suffisamment de nourriture⁴ au cours du mois d'avril 2024. Par ailleurs, on notait une hausse de la proportion de localités où la majorité de la population PDI n'avait pas accès à suffisamment de nourriture entre le mois de février 2024 (31%) et avril 2024 (41%). Tout comme au mois de février 2024, la région de l'Est était celle où le manque d'accès à suffisamment de nourriture pour les PDI était le plus élevé dans 65% des localités évaluées, dont 70% des localités des provinces du Gourma et 64% de la province de la Gnagna. Le **manque d'accès à suffisamment de nourriture** était justifié par **les prix élevés des denrées** dans les régions du Sahel (79%), du Centre-Nord (70%) et de l'Est (70%), suivi du **manque d'argent pour acheter de la nourriture** dans le Centre-Nord (70%), le Sahel (69%) et l'Est (60%).

L'épuisement des stocks / réserves de nourriture était mentionné dans plus de la moitié des localités des provinces du **Sanmatenga (60%), Bam (64%) et du Namentenga dans la région du Centre-Nord, du Soum (18/26 localités évaluées) et du Seno (72%) dans la région du Sahel.** L'accès non sécurisé aux terres et/ou aux cours d'eau était évoqué, dans **un peu plus d'un tiers des localités évaluées dans la région de l'Est (36%) notamment dans la province de la Tapoa (63%).** Pour faire face à l'insuffisance de nourriture, la majorité de la population des localités évaluées consommait des aliments moins préférés et moins chers (78%), diminuait le nombre de repas par jour (63%) et diminuait la quantité de nourriture consommée (43%). Bien que les IC rapportaient que les marchés étaient fonctionnels (91%) dans la plupart des localités évaluées des régions et que les aliments de base y étaient disponibles (98%), ils rapportaient également que le prix des animaux/viande aurait augmenté dans 34% des localités évaluées. **Tout comme au mois de février 2024, la région du Centre-Nord, était celle avec la proportion (44%) de localités où les IC mentionnaient le plus une hausse des prix des animaux/viande par rapport à la normale.** Les raisons de cette hausse des prix des animaux/viande dans la région du Centre-Nord étaient l'insécurité sur les routes, rapportée dans (74%) des localités évaluées, suivi de la diminution de la disponibilité des animaux/viande (56%) et du coût élevé du transport (51%). Le manque d'accès aux moyens d'existence s'était légèrement détérioré entre les mois de février 2024 (72%) et avril 2024 (76%) et était mentionné dans plus de la moitié des localités des provinces des régions de l'Est, du Sahel et du Centre-Nord. L'insécurité (attaques, affrontements armés) était la raison principale de l'inaccessibilité aux moyens d'existence dans les localités évaluées des régions de l'Est (89%) et du Sahel (17%), suivie du manque de capital pour démarrer une activité génératrice de revenus (45% pour le Centre-Nord et 40% pour le Sahel). En effet, selon FEWSNET, la dégradation du contexte sécuritaire engendrerait une détérioration accrue des niveaux d'insécurité alimentaire aiguë dans la région de l'Est du Burkina Faso⁶.

Tableau 2. % de localités évaluées où les IC ont rapporté une augmentation des prix des céréales

	Mars 2023	Mai 2023	Septembre 2023	Décembre 2023	Février 2024	Mai 2024
Centre-Nord	78%	94%	65%	22%	65%	68%
Est	84%	77%	69%	59%	66%	57%
Nord	90%	32%	50%	27%	-	-
Sahel	92%	98%	88%	53%	81%	68%

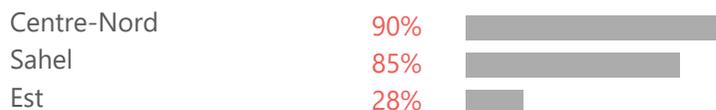
PROTECTION

Tout comme au mois de février 2024 (45%), la majorité de la population ne se sentait pas en sécurité la majorité du temps dans 45% des localités évaluées en avril 2024. Cette proportion restait légèrement supérieure à celle du mois de décembre 2023 (41%), et inférieure à celle des mois de septembre 2023 (59%), et de mai 2023 (77%). La région de l'Est tout comme en février 2024 (93%), était celle où le sentiment d'insécurité était le plus élevé pour la majorité de la population dans 83% des localités évaluées en avril 2024. Ce sentiment d'insécurité était rapporté dans l'ensemble des localités de la province de la Kompienga (6/6 localités évaluées) et dans presque l'ensemble (98%) des localités évaluées dans la province de la Tapoa. Cependant, dans près de trois quart (72%) des localités de la région de l'Est, la majorité de la population n'avait accès à **aucun service de protection/référencement**⁷ des incidents de protection, notamment dans les provinces de la Kompienga (4/6 localités évaluées) et de la Tapoa (88%).

% de localités évaluées dans lesquelles les IC ont rapporté des incidents durant lesquels des civils ont été tués ou gravement blessés



% de localités évaluées où les IC ont rapporté la présence d'un service de protection ou de référencement des incidents de protection

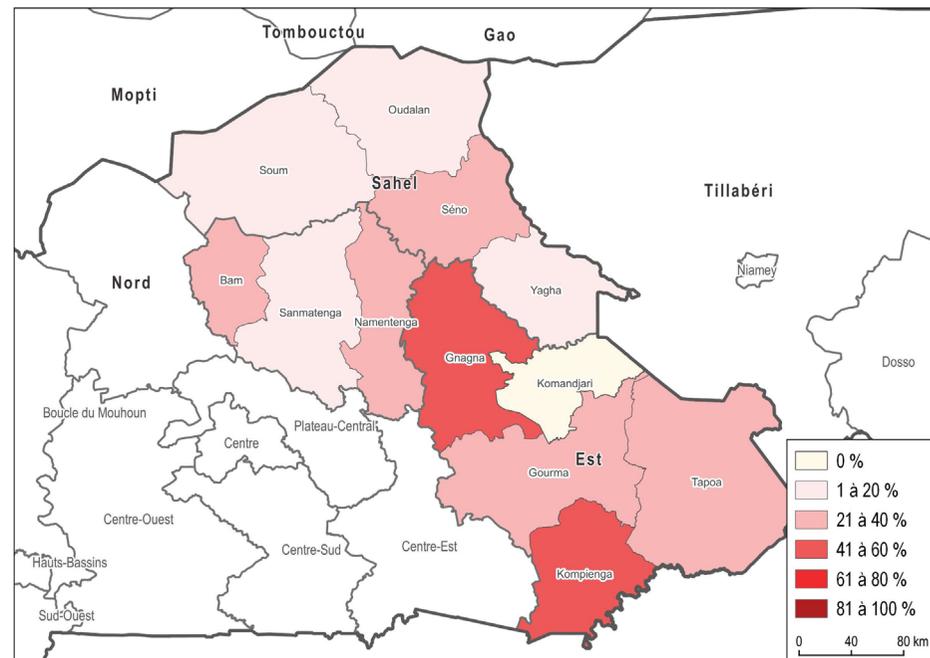


Principaux risques sécuritaires auxquels étaient exposées la majorité des filles et des femmes⁸



ABRIS ET BIENS NON ALIMENTAIRES

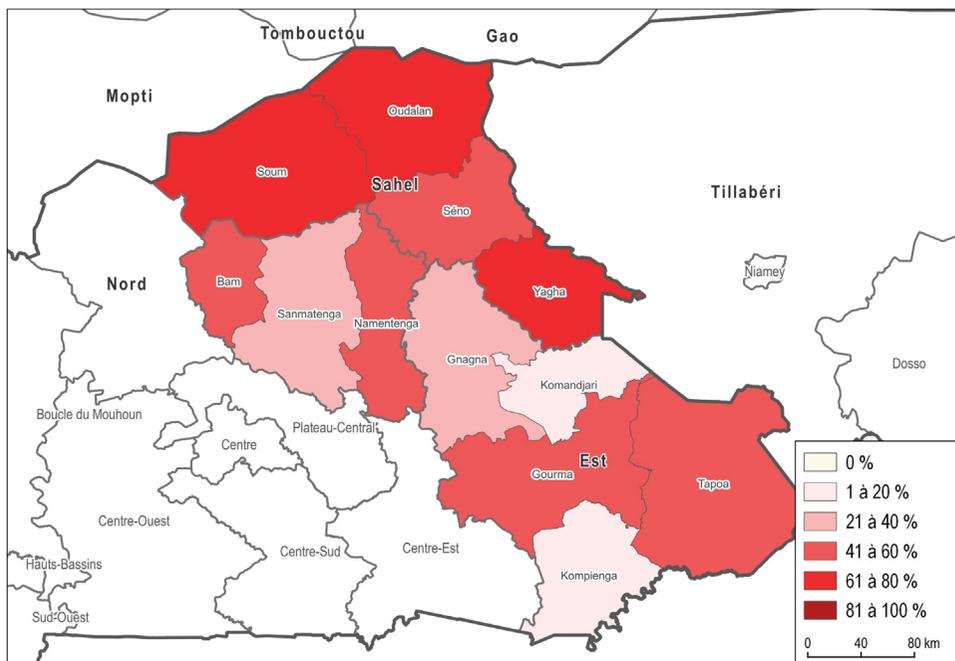
Carte 4. % de localités évaluées dans lesquelles la majorité des PDI s'était installée sans accord d'occupation, par commune.



Au cours des 30 jours précédant la collecte de données du mois d'avril 2024, les IC ont mentionné des **installations sans accord de PDI dans un peu plus d'un quart (26%) de l'ensemble des localités évaluées** dont un tiers (33%) des localités dans la région de l'Est. Dans cette région, les provinces de la Kompienga (3/6 localités évaluées) et celle de la Gnagna (46%), étaient les plus concernées par les installations sans accord de PDI. Selon les IC, en avril 2024, les **abris de transition** (structures et bâches) étaient le type d'abris le plus utilisé par les PDI après les maisons construites, dans 19% des localités évaluées, **principalement au Centre-Nord (36%)**. La principale difficulté liée aux conditions d'hébergement était les cas d'abris endommagés dans 58% des localités évaluées au Sahel et 46% au Centre-Nord. L'insuffisance d'intimité était rapportée dans 38% des localités évaluées au Sahel et en légère baisse dans le Centre-Nord (29%). D'après les IC, **la proportion des destructions d'abris au mois d'avril 2024 (36%) était restée la même qu'au mois de février 2024 (36%) dans les localités évaluées**. La région du Sahel, tout comme au mois de février 2024 (56%), était la plus touchée par la destruction des abris dans 50% des localités évaluées. La raison de la destruction des abris était principalement liée à l'usure ou vieillissement de l'abris dans 87% des localités évaluées au Sahel.

EAU HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT (EHA)

Carte 5. % de localités évaluées où la majorité de la population n'avait pas accès à suffisamment d'eau pour combler les besoins du ménage, par commune.



La proportion de localités ayant accès à suffisamment d'eau pour la majorité de la population dans l'ensemble des régions évaluées était restée la même entre février et avril 2024 (61%). Dans un peu plus de deux tiers (68%) des localités de la région du Sahel et 43% à l'Est, la majorité de la population n'avait pas accès à suffisamment d'eau pour les besoins de leur ménage. Dans les localités évaluées dans les provinces du **Soum (20/26 localités évaluées)** et du **Yagha (70%)**, les IC ont rapporté que la **majorité de la population n'avait pas accès à suffisamment d'eau** pour combler les besoins de leur ménage. Les raisons de l'inaccessibilité à suffisamment d'eau dans la région du Sahel, étaient le fait que l'attente était trop longue aux points d'eau à cause de l'affluence (99%), le manque de récipients pour transporter ou stocker l'eau (28%) et le faible débit à la source d'eau (27%). En avril 2024, la **proportion de localités où certaines personnes n'ont pas pu atteindre leur point d'eau de préférence en raison de craintes pour leur sécurité (15%)**, selon les IC, **était restée stable par rapport au mois février 2024 (15%) et légèrement en hausse par rapport au mois de décembre 2023 (12%)**. Cela était rapporté dans presque un tiers (32%) de localités évaluées de la région de l'Est, notamment dans la province de la Kompienga (4/6 des localités évaluées).

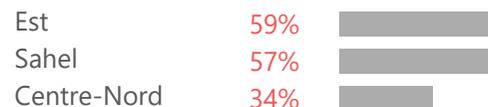
% de localités par principales raisons expliquant le manque d'accès à suffisamment d'eau⁸



Durée pour aller, attendre, collecter et revenir de la principale source d'eau



% de localités où la majeure partie de la population pratiquait la défécation à l'air libre



% de localités ayant pour principale source d'eau de boisson une source non améliorée⁹ par région



% de localités évaluées dans lesquelles les IC ont rapporté l'existence d'un comité de gestion des points d'eau par région



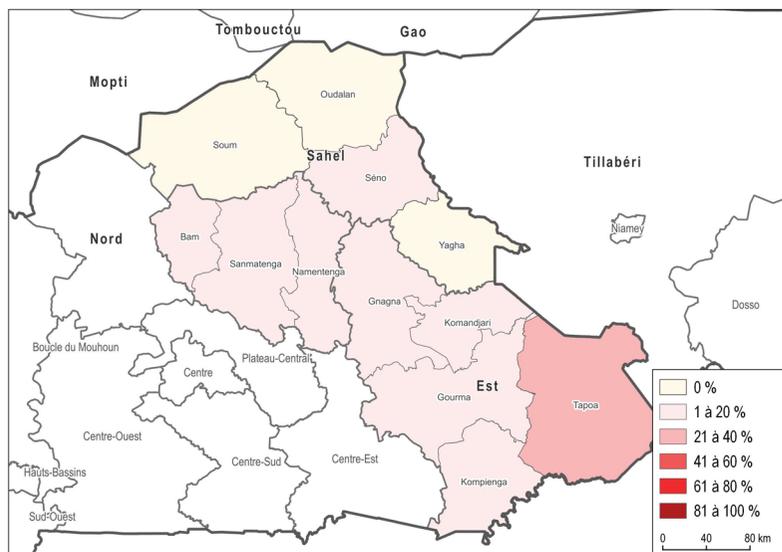
% de localités où la principale méthode de lavage des mains était l'eau et le savon par région



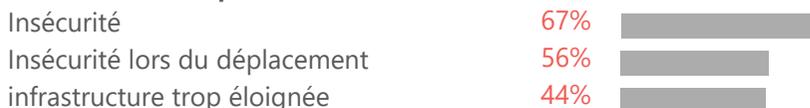
Dans 69% des localités évaluées sur l'ensemble des régions, la majorité de la population se lavait les mains avec seulement de l'eau (sans savon ou substituts). Cette proportion était restée stable par rapport à février 2024 (69%). La défécation à l'air libre demeurait une pratique courante de la majorité de la population dans 50% des localités évaluées des régions (59% à l'Est et 57% au Sahel) contre 52% en février 2024. **Dans trois quarts (75%) des localités évaluées dans la province de la Tapoa dans la région de l'Est, la défécation à l'air libre était la seule pratique utilisée par la majorité de la population pour leurs besoins.** Dans la région de l'Est, précisément dans les localités évaluées dans les provinces de la Gnagna (94%) et de la Tapoa (80%), la majorité des IC ont rapporté pratiquer la défécation à l'air libre en raison de l'insuffisance de latrines pour les populations.

SANTÉ ET NUTRITION

Carte 6. % de localités évaluées dans lesquelles la majorité de la population ne pouvait pas obtenir des soins de santé lorsqu'elle en avait besoin, par commune.



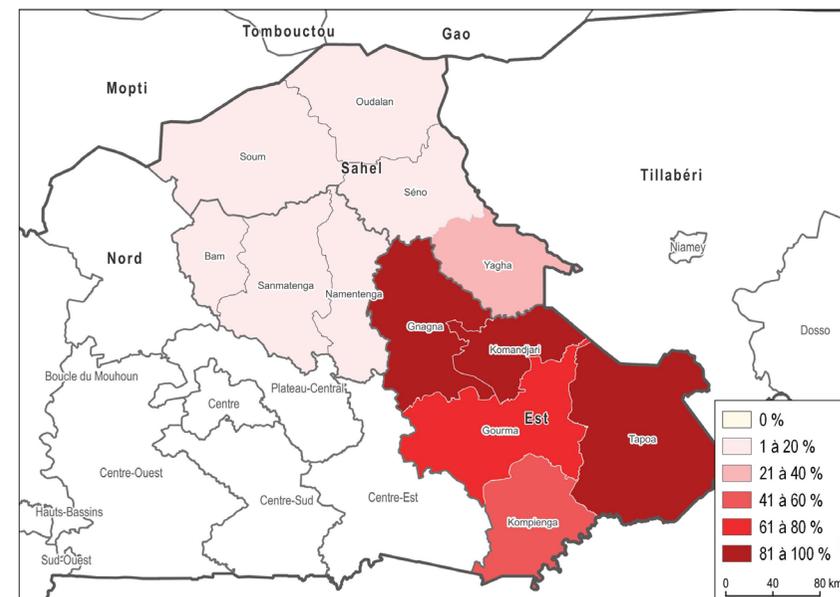
Principales barrières expliquant pourquoi la majorité de la population ne pouvait pas obtenir des soins de santé lorsqu'elle en avait besoin³



L'accès aux soins de santé pour la majorité de la population restait identique entre avril 2024 (90%) et février 2024 (90%) au sein des localités évaluées. Dans la région de l'Est, cette proportion était de 82% selon les IC. Bien que les populations aient rapporté avoir accès aux soins de santé dans les localités évaluées de l'ensemble des régions, ceci se faisait au travers des Centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) dans près de l'ensemble des localités évaluées (96%). Les CSPS ne fournissant que des services de santé de base, pour des problèmes de santé plus graves les populations devraient se référer à des structures sanitaires telles que les centres médicaux et les centres médicaux avec antenne chirurgicale. Cependant, selon les IC, ces types de structures n'étaient disponibles pour les populations que dans 6% (les centres médicaux) et 2% (les centres médicaux avec antenne chirurgicale) de l'ensemble des localités évaluées. **Dans 38% des localités évaluées dans la province de la Tapoa, dans la région de l'Est, la majorité de la population n'avait pas accès aux soins de santé.** Les IC ont rapporté que dans 65% des localités évaluées dans l'ensemble des régions, **la majorité de la population mettait entre 30 minutes et moins d'une heure pour accéder à un centre de santé fonctionnel.**

REDEVABILITÉ ENVERS LES POPULATIONS AFFECTÉES

Carte 7. % des localités où les IC ont rapporté que la population n'avait pas reçu une assistance humanitaire, par commune.



Dans **54%** des localités évaluées de l'ensemble des régions en avril 2024, la population n'avait pas reçu de l'assistance humanitaire au cours des 30 jours précédant la collecte de données. Cette proportion était la même par rapport au mois de février 2024 (54%) et en légère baisse par rapport aux proportions de décembre 2023 (56%) et de septembre 2023 (52%). Tout comme au mois de décembre 2023 et de février 2024, la **distribution de nourriture** restait le **principal type d'assistance humanitaire** reçue dans 55% des localités évaluées. La région de l'Est était celle où l'assistance humanitaire avait la moins été reçue par les populations (83%), notamment dans les provinces de la Tapoa (90%), la Gnagna (88%), la Komandjari (13/15 localités évaluées) et le Gourma (72%). De plus, dans la région de l'Est, **l'assistance humanitaire fournie était non satisfaisante** dans 67% des localités évaluées car la quantité de l'assistance reçue était jugée comme étant insuffisante dans l'ensemble des localités ayant reçu une assistance humanitaire.

EDUCATION

ACCÈS À L'ÉDUCATION

% de localités où les PDI, réfugiés et retournés en âge d'aller à l'école n'avaient pas accès à des services d'éducation formelle, fonctionnels



% de localités où les populations non déplacées en âge d'aller à l'école n'avaient pas accès à des services d'éducation formelle, fonctionnels



% de localités par principales barrières limitant l'accès à l'éducation des filles en âge d'aller à l'école



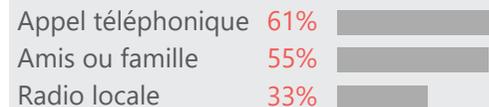
% de localités par principale occupation des filles et garçons en âge d'aller à l'école en cas de non fréquentation de l'école



COMMUNICATION

ACCÈS À L'INFORMATION

% de localités par principaux canaux de communication et d'information pour la majorité de la population¹⁰



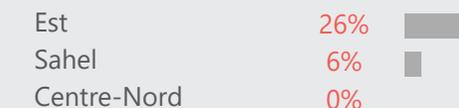
% de localités par types d'informations qui auraient été utiles pour la population¹¹



% de localités évaluées où la population avait des difficultés à accéder à l'information sur l'aide humanitaire



% de localités évaluées où aucun réseau téléphonique mobile n'existait



Dans l'ensemble des localités évaluées, la proportion des populations en âge d'aller à l'école et qui n'avaient pas accès à des services d'éducation formelle fonctionnels était légèrement similaire pour les PDI, réfugiés et retournés (62%) et les populations non déplacées (64%). La région du Sahel était celle où la proportion de populations déplacées (79%) et non déplacées (77%) en âge d'aller à l'école et qui n'avait pas accès à des services d'éducation formelle, était la plus élevée. Dans l'ensemble des localités évaluées, les principales barrières liées à l'éducation étaient **le manque d'enseignants** (80% pour les filles et 79% pour les garçons en âge d'aller à l'école), suivie des **infrastructures fermées par l'état (60%)** et **l'insécurité sur les routes (27%)** pour les filles et les garçons en âge d'aller à l'école. Les IC ont rapporté que dans 68% des localités évaluées, les filles et les garçons en âge d'aller à l'école mais qui n'y allaient pas, étaient principalement occupés à faire les travaux de maison (corvée, tâches ménagères). Par ailleurs lorsque les écoles étaient fermées, les populations deployaient des stratégies d'adaptation, principalement la **délocalisation de l'école vers une zone plus sécurisée / envoi des élèves dans une zone plus sécurisée**; rapportée dans 37% des localités évaluées.

Dans 24% des localités évaluées au mois d'avril 2024, la majorité de la population avait eu des difficultés d'accès à de l'information humanitaire. Cette proportion était restée identique à celle du mois de février 2024 (24%). La région de l'Est, tout comme en février 2024 (48%) et en décembre 2023 (40%), était celle ayant la plus forte proportion (38%) de localités où la majorité de la population avait eu des difficultés d'accès à de l'information humanitaire. Les IC ont rapporté que dans plus de la moitié des localités évaluées dans les provinces de la Komandjari (8/15 localités évaluées), de la Tapoa (53%) et de la Kompienga (4/6 localités évaluées) dans la région de l'Est, la majorité de la population avait des difficultés à accéder à l'information humanitaire. **La principale raison qui empêchait la population d'avoir accès à l'information humanitaire dans la région de l'Est était liée à la situation sécuritaire qui ne permettait pas l'arrivée de l'information (74%)**. Cette proportion restait identique à celle du mois de février 2024 (74%) dans la même région. On notait par ailleurs dans un peu plus d'un quart (26%) des localités évaluées, **le manque de réseau mobile rendant difficile l'accès des populations à l'information sur l'assistance humanitaire dans la région de l'Est**. Le principal canal de communication et d'information des populations en avril 2024 était l'appel téléphonique (61%).



COUVERTURE

Région	Province	Nombre de localités (Total)	Localités évaluées	% de localités évaluées
Centre-Nord	Bam	318	41	12%
	Namentenga	221	43	19%
	Sanmentenga	644	76	11%
Est	Gnagna	361	39	10%
	Gourma	316	32	10%
	Komondjari	116	15	12%
	Kompienga	56	6	10%
	Tapoa	285	39	13%
Sahel	Oudalan	204	16	7%
	Seno	321	36	11%
	Soum	343	26	7%
	Yagha	214	30	14%

A PROPOS DE REACH

REACH Initiative facilite l'élaboration d'outils et de produits d'information visant à renforcer les capacités des acteurs humanitaires à prendre des décisions informées lors de situations d'urgence, de redressement et de développement. REACH est une initiative conjointe d'IMPACT Initiatives, d'ACTED et de UNITAR-UNOSAT. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site internet: www.reach-initiative.org

MÉTHODOLOGIE

La méthodologie employée pour ce suivi est celle dite de «zone de connaissance». Cette méthodologie a pour objectif de collecter, d'analyser et de partager des informations actualisées concernant les besoins humanitaires multisectoriels dans les communes d'intérêt (admin 3) situées sur le territoire burkinabé, le long de la bande frontalière entre le Mali, le Burkina Faso et le Niger y compris dans les zones difficilement accessibles.

Au total, pour la collecte d'avril 2024, 394 localités ont été évaluées au Burkina Faso au travers des informateurs-clés (IC). Ces IC ont été sélectionnés en fonction de leur connaissance récente (dernier passage dans la localité datant de moins d'un mois) et détaillée des localités. Les données des IC ont été agrégées par localité. L'unité d'analyse est la localité, et les résultats sont à lire en « pourcentage de localités », ou en « nombre de localités » lorsque le nombre de localités évaluées pour une province est inférieur à 30 localités. Les informations sont rapportées lorsqu'au moins 7% des localités de l'unité administrative 2 (province) ont été évaluées, le seuil de 10% initialement souhaité n'ayant pas été respecté dans toutes les provinces pour cause de contraintes logistiques et d'accès. Cet aperçu de la situation présente les données recueillies entre le 22 avril et le 06 Mai 2024. Les résultats présentés ci-dessus doivent être considérés comme indicatifs.

NOTES

PAGE 1

¹ REACH, Termes de référence, [Suivi humanitaire multisectorielle \(HSM\) dans la zone frontalière entre le Niger, le Mali et le Burkina faso](#), OCTOBRE 2022.

² CONASUR, 2023, [Situation des PDI par communes accueil du 31 mars 2023](#)

PAGE 2

³ [ACLED DATA](#)

PAGE 2

⁴ agrégation des options : "largement insuffisante" et "quelques peu insuffisante"

PAGE 3

⁵ FEWSNET, [Burkina Faso Perspectives sur la sécurité alimentaire Octobre 2023 - Mai 2024: L'aide alimentaire doit être augmentée pour sauver des vies et mettre fin au risque de Famine \(Phase 5 de l'IPC\) dans le nord du Burkina Faso](#), 2023

⁶ FEWSNET, 2023 [L'aide humanitaire reste essentielle pour sauver des vies dans le Nord du Burkina Faso](#)

PAGE 4

⁷ Service de protection général inclus le monitoring de protection, la documentation civil et l'assistance juridique

PAGE 5

⁸ Les IC pouvaient sélectionner toutes les options pertinentes pour répondre à cette question

⁹ Une source d'eau améliorée fait référence à un robinet dans la maison, un robinet public, une borne fontaine, un poste d'eau autonome, un puit protégé, un forage, un camion-citerne, une eau en bouteille ou sachet.

Une source non améliorée fait référence à un puit non protégé, eau de surface (étang, fleuve, bouli).

PAGE 7

¹⁰ Les IC pouvaient sélectionner toutes les options pertinentes pour répondre à cette question

¹¹ Les IC pouvaient sélectionner jusqu'à trois options